

# UNE MOBILISATION A LA HAUTEUR DES ATTAQUES S'IMPOSE !

Dans le cadre du vaste chantier de démolition des services publics : santé, médico-sociaux, Justice, enseignement ... et des statuts des professionnels, notre profession subit des attaques qui s'intensifient :

- Précarisation massive dans la fonction publique hospitalière et la fonction publique territoriale avec 50% de contractuels.
- Attaque du statut dans la FPH avec la circulaire du 4 mai 2010, discriminante à l'égard des Collègues contractuels, le but étant à terme la suppression définitive de la fonction de formation, d'information et de recherche (FIR), fonction statutaire obligatoire pour tous nécessaire pour garantir la qualité de nos interventions.
- Attaque du statut avec le Décret du 4 novembre 2010 qui réorganise, sans concertation, les Concours d'entrée dans la fonction publique hospitalière.
- Psychologues territoriaux reclassés dans la catégorie des techniciens
- Les CC 51 et 66 en cours de révision sont sous la pression d'une tendance régressive
- Dans l'éducation nationale : destruction des RASED
- La formation universitaire soumise au dictat de référentiels de compétences pour produire Des professionnels normés
- Attaque de notre pratique avec le Décret du 20 mai 2010, relatif au titre de psychothérapeute, qui nie notre formation en psychopathologie et une partie importante de notre exercice y compris dans le domaine de la prévention.

Ces attaques relèvent d'une conception normative et sécuritaire où la rentabilité et la financiarisation sont les références.

**Tous les psychologues, titulaires et contractuels, public/privé, ont besoin d'un statut stable avec la fonction FIR et des revenus décents.**

**Plusieurs démarches unitaires syndicales et associatives (rencontres auprès du ministère, recours au Conseil d'Etat en cours d'instruction) ont mobilisé la profession mais sans réponse à nos revendications.**

**Il nous faut donc organiser une pression plus forte.**

## **GREVE NATIONALE et RASSEMBLEMENT**

**Le 28 janvier 2011 à 14H00  
Devant le ministère de la santé,  
rue de Ségur Paris 75007  
Nous remettrons les pétitions**